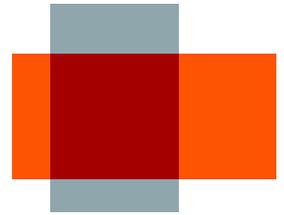




SCHWEIZERISCHER ARBEITGEBERVERBAND
UNION PATRONALE SUISSE
UNIONE SVIZZERA DEGLI IMPRENDITORI

sgv  usam



economiesuisse

Communiqué de presse

Vendredi 27 septembre 2013

Refus net d'une politique migratoire bureaucratique

Lors du vote final, les Chambres fédérales ont recommandé nettement de refuser l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse ». Les organisations faïtières de l'économie saluent cette décision claire. L'initiative demande le retour à un pilotage étatique de l'immigration. Elle prend par ailleurs le risque que l'accord sur la libre circulation des personnes avec l'UE soit résilié et met ainsi en jeu la voie bilatérale de la Suisse, pourtant couronnée de succès.

En refusant fermement l'initiative de l'UDC « contre l'immigration de masse », le Conseil national et le Conseil des États ont ouvert la voie à la tenue d'une votation populaire au printemps 2014. L'Union patronale suisse, economiesuisse et l'Union suisse des arts et métiers usam rejettent catégoriquement le projet, comme le font tous les partis de droite, de centre droit, de gauche et verts. L'introduction de contingents pour l'immigration, demandée par l'initiative, est incompatible avec la libre circulation des personnes et de nouvelles négociations avec l'UE seraient vouées à l'échec. Les accords étant liés entre eux, la Suisse perdrait d'un coup l'ensemble des accords bilatéraux I et tous les avantages qu'ils amènent.

Si la Suisse a bien résisté à la crise économique mondiale de ces dernières années, elle le doit principalement aux accords bilatéraux. Les entreprises pouvant, au besoin, recruter des travailleurs spécialisés en Europe sans complications, elles ont pu exploiter les opportunités de croissance. Et la prospérité a permis la création d'emplois pour de nombreux Suisses. Nos entreprises exportatrices profitent de la suppression de nombreux obstacles au commerce et nos scientifiques concourent avec beaucoup de succès pour décrocher des mandats de recherche. L'initiative remet en outre en question des accords importants qui règlent la redevance sur le trafic des poids lourds liée aux prestations (RPLP) et les droits de transport pour le trafic aérien.

Les promesses ne seront pas tenues

L'initiative ne résout pas les questions de politique migratoire, elle se contente d'administrer les problèmes. La réintroduction de contingents pour l'immigration ne créera pas davantage de logements et n'augmentera pas les capacités du trafic d'agglomération. Elle n'encourage pas l'intégration et ne rend pas la Suisse plus sûre. Son seul effet est d'entraîner la création d'un appareil bureaucratique important pour fixer les contingents et les répartir entre les différentes branches. Ce sera l'État, plutôt que les entreprises, qui décidera quel travailleur est utile sur notre marché du travail. Ce système lourd et coûteux n'a pas donné satisfaction au cours des décennies passées. Pour toutes ces raisons, les organisations faïtières de l'économie suisse combattront résolument cette initiative néfaste.

Pour toutes questions :

Union patronale suisse : Roland A. Müller, directeur, tél. 079 220 52 29

economiesuisse : Cristina Gaggini, directrice romande, tél. 079 781 82 39

Union suisse des arts et métiers usam : Hans-Ulrich Bigler, directeur, tél. 079 285 47 09